

Le service de l'assainissement et des déchets

## LA COMMUNE

Positionnement et rôle

### L'assainissement

- L'assainissement individuel généralisé comme substitut au réseau d'égouts
- Un modèle pouvant être amélioré
- des opérateurs privés pour la vidange
- Le problème non résolu des dépotages
- La question du traitement

**Un système imparfait mais fonctionnant sans intervention de la commune**

## La gestion des déchets

Un service urbain reconnu par tous comme de la responsabilité de la commune

### MAIS

- Un système éclaté en segments mal reliés
- Une multiplicité d'acteurs-opérateurs
- Des créneaux occupés par ces opérateurs privés ou associatifs
- Un paiement direct à ces opérateurs
- Le transport, la décharge et le traitement laissés à la charge des autorités municipales

## LA COMMUNE

- une apparition somme toute récente
- des missions et des prérogatives encore floues
- des allocations de ressources insuffisantes pour financer le service et dépendantes de l'Etat
- une absence d'autonomie dans la recherche de ses financements
- des prélèvements directs par les associations et les opérateurs privés au nom du service rendu

Une responsabilité reconnue  
mais  
à exercer dans un contexte nouveau

- Le processus de décentralisation
- un modèle de gestion fondé sur la privatisation/libéralisation
- un mode de gouvernance recommandant la participation des populations et l'implication des acteurs de la société civile

## Pour exercer cette responsabilité

### UNE CONDITION

Une autorité proclamée sur l'ensemble du secteur

- par la puissance publique
- admise et relayée par tous les acteurs de la filière

### DE NOUVEAUX METIERS

- l'ingénierie de la négociation
- animation, encadrement
- réglementation, édiction de normes

## Prélèvements et redevances aujourd'hui

### DEUX OBJECTIFS

- Assurer le service de l'assainissement et des déchets
- Générer des revenus

### UNE COHABITATION AMBIGUË

rémunération directe/prélèvement fiscal

### UN SYSTEME INEQUITABLE

### UN SERVICE PARTIEL

### LA VOLONTE DE PAYER

## COMMENT FINANCER ?

- La recherche d'une assise pour la fiscalité locale
- l'élargissement de l'assiette et du taux de recouvrement des taxes locales

### les dotations ou reversements par l'Etat :

- des négociations fondées sur les besoins
- des règles transparentes et pérennes

### Vers un financement plus solidaire

- une péréquation des contributions par une taxe sur l'eau ou l'électricité ?

## QUELS ROLES POUR LA COMMUNE ?

### Quatre axes

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan stratégique d'élimination des déchets liquides et solides
- l'organisation et la coordination de la séquence amont
- la prise en charge directe ou indirecte des séquences intermédiaire et aval
- la mobilisation sociale et la participation des usagers

## LE PLAN STRATEGIQUE

- Construire un outil pédagogique de concertation et de mobilisation de tous les acteurs
- un cadre d'action pour tous souple et adaptable
- des objectifs communs atteignables et des rendez-vous fixes pour faire le point
- des choix sur chaque séquence en restant attentif à la cohérence de l'ensemble
- Des enjeux à d'autres niveaux spatiaux

## Organisation et coordination de l'amont

- Promouvoir l'assainissement individuel dans ses formes améliorées et évolutives
- Explorer la mise en place de systèmes plus collectifs
- Organiser la pré-collecte des déchets
- Favoriser l'émergence des petits opérateurs, leur professionnalisation et leur regroupement en organisations professionnelles
- construire ensemble en permanence des exigences de qualité du service visant
  - la continuité du service
  - les coûts les plus justes
  - l'équité d'accès au service

## La prise en charge des séquences intermédiaire et aval

### Une attention particulière à porter sur :

- l'articulation entre les pré-collecteurs de l'amont, la collecte secondaire et le transport et la mise en décharge
- la gestion des points de regroupement
- La recherche de modèles rustiques de décharge et de traitement
- Des contrats d'objectifs plutôt que de moyens avec les opérateurs privés

## La mobilisation et la participation

- Le citoyen est devenu consommateur et client d'un service marchand

### Il est nécessaire de

- l'informer, de le sensibiliser et de le motiver sur les enjeux du fonctionnement du service
- de le faire participer aux choix et aux priorités en tenant compte
  - de ses connaissances
  - de ses pratiques
  - de ses propres priorités

## DES QUESTIONS EN DEBAT

### Trois thèmes

- Quel positionnement dans le secteur ?
- Quelles voies pour conforter sa légitimité ?
- Quels chemins vers une plus grande autonomie ?

## QUEL POSITIONNEMENT

### Arbitre ou partie prenante ?

- Rester au niveau du politique ou s'engager dans l'opérationnel ?
- Déléguer à une structure de relais technique et compétente ?
- S'attaquer au global est-ce moins performant que d'agir sectoriellement ?

## Conforter sa légitimité

Comment acquérir et maintenir l'adhésion de la population ?

- mettre l'équité comme objectif central ?
- Faire émerger des élites locales ?
- instituer une démocratie délibérative ?
- Rechercher des pédagogies nouvelles ?
- Faire du béton ?

Comment rendre compte ?

- Vers un contrôle social de l'action et de l'argent?  
Mettre en place une évaluation citoyenne ?

## La conquête de l'autonomie

Comment développer autonomie de décision, de création de ressources ?

- Faut-il tout attendre de l'Etat ?
- Faut-il tout attendre de l'extérieur ?

Que faire des associations des villes d'Afrique ?

- Un groupe de pression
- une structure de coopération
- Quel nouveau rôle pour le PDM ?

Plus de rapports directs avec l'extérieur ?

Quel nouveau rôle pour le PS eau ?